



Réforme du code la route : Réussir l'examen plus rapidement de chez soi

Privatisation de l'examen code (ETG) à partir du 1^{er} juin 2016

Actuellement, les délais pour passer ou repasser des examens comme le Code de la route ou le Permis de conduire sont longs. Ainsi, pour remédier à ce problème privant de nombreux jeunes au permis de conduire, la réforme du Code de la route est en marche.

Des structures privées sont nommées pour assurer le passage de l'examen théorique dès le 1^{er} juin prochain. L'objectif est de permettre aux inspecteurs de se recentrer sur l'épreuve pratique et de disposer de plus de temps afin de réduire les délais d'attente à l'examen.

Les conséquences pour les auto-écoles

Avec la privatisation des examens, le marché se libéralise.

En effet, l'examen devient payant (30 euros) et sera accessible plus facilement en candidat libre d'un point de vue administratif.

L'enjeu des auto-écoles est donc d'apporter une véritable plus value pédagogique et l'accompagnement personnalisé de chaque élève.

En tant qu'Auto-Ecole en ligne agréée, My Easy Code saisie cette opportunité pour proposer des places d'examen rapides dans toute la France à partir du 1^{er} juin.

100 % de réussite au code, c'est possible !

Avec la mise en place de la nouvelle banque de question, la moyenne nationale atteint péniblement les 17 % depuis le 2 mai dernier.

My Easy Code a anticipé la réforme en proposant des outils de e-learning (chaîne YouTube, Chat, webinar) conforme aux nouvelles questions de l'examen.

Le résultat est sans appel : 100 % de réussite sur la première session d'examen !

Contact presse
MY EASY CODE
Nadège LOMBARDO
contact@myeasycode.fr
190 rue de Stalingrad
38100 GRENOBLE
Tel : 04 28 38 03 66 / 06 06 76 61 97